

Présentation au Comité sur la réforme électorale de la Chambre des communes

Dialogue au Centre récréatif Plant

Le 19 septembre 2016

Organisé par Eleanor Lorenzi et Coralie Sheehan, Ottawa

Résumé

Les personnes qui ont assisté à ce dialogue se sont entendues pour dire qu'une certaine forme de représentation proportionnelle (RP) constituait la meilleure solution pour le Canada, bien qu'elle doive être adaptée à nos besoins. La majorité des participants n'étaient pas pour la tenue d'un référendum puisque les référendums sont considérés être tendancieux et favoriser le statu quo. Par ailleurs, ils ne sont pas jugés être particulièrement démocratiques parce que des questions simples ne servent pas des questions complexes. **Si la décision était soumise à la population, une assemblée de citoyens est jugée être la meilleure façon de mesurer le point de vue des électeurs.** Certains participants étaient satisfaits du mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUT), mais la plupart d'entre eux ne l'étaient pas, car ils le jugeaient injuste et les politiques ont tendance à ne pas faire l'objet de discussions assez poussées pendant les élections. Les personnes qui ne votent pas étaient une source d'inquiétude, mais les participants ne sont parvenus à aucun consensus sur une solution, même si le vote obligatoire a été mentionné.

Principes du Comité spécial sur la réforme électorale

Une bonne partie de la discussion a porté sur les cinq principes qui font partie du mandat du Comité spécial sur la réforme électorale.

Principe 1 : Efficacité et légitimité

Les participants se sont entendus pour dire que le système électoral à réformer devrait reposer sur l'hypothèse selon laquelle il doit respecter les principes démocratiques. Il devrait être représentatif du choix des électeurs et se traduire par une attribution équitable des sièges. Les gens veulent voter avec leur cœur au lieu d'essayer de déterminer la meilleure façon de voter de manière stratégique. Dans le système de RP, une discussion sur un large éventail de points de vue donne de meilleures solutions. Ils veulent que chaque vote compte et qu'il compte de manière égale aux autres; le vote unique transférable (VUT) et la représentation proportionnelle mixte (RPM) étaient les méthodes de choix. Ils sont d'avis que la RPM serait la plus facile à « vendre » parce que certains conçoivent que c'est la méthode qui se rapproche le plus de nos traditions. Par ailleurs, plus la circonscription est grande, plus on peut se rapprocher de la véritable proportionnalité.

Principe 2 : Engagement

La plupart des participants étaient d'avis que, si les électeurs pensent que leur vote « comptera », ils seront plus portés à s'intéresser au scrutin. De plus, ils pensaient que cela pourrait inciter les jeunes à exercer leur droit de vote et à s'intéresser davantage à la façon dont le pays est gouverné.

Principe 3 : Accessibilité et inclusivité

Il devrait être aussi facile de voter qu'on le dit pour le mode de SMUT. Toutefois, les électeurs

dans les pays qui ont recours à une forme de RP n'ont aucun problème. La RP a démontré qu'elle favorisait la diversité et l'inclusivité des minorités et qu'elle menait à l'élection d'un plus grand nombre de femmes.

Principe 4 : Intégrité

Les participants étaient d'avis que notre système était déjà intègre et que la RP ne devrait rien changer. En fait, ils pensaient qu'elle pourrait même l'améliorer.

Principe 5 : Représentation locale

L'élément local est extrêmement important. Les électeurs aiment avoir un représentant local et cela ne devrait pas changer dans le système réformé. Les participants croient que leur député devrait être redevable envers eux en premier et non envers le parti. Les électeurs ont besoin de savoir que la priorité de leur député est de les servir au Parlement.

Autres sujets d'inquiétude

Le problème des personnes qui ne votent pas est un enjeu important et certains participants croient que cela pourrait être un argument pour le vote obligatoire. Toutefois, quelques autres ont dit que, si tout le monde votait, le mode de SMUT fonctionnerait peut-être mieux.

Certains entretenaient des inquiétudes à propos de la façon dont la décision finale liée à un nouveau système devrait être prise. Lorsqu'une personne a soulevé la question d'un référendum, plusieurs participants ont dit craindre qu'il y en ait un parce que les référendums maintiennent habituellement le statu quo. Néanmoins, la plupart d'entre eux n'étaient pas pour la tenue d'un référendum parce qu'il est perçu comme n'étant pas démocratique en ce sens que les questions peuvent être manipulées pour obtenir un résultat prédéterminé. Par ailleurs, ce n'est pas une bonne façon de prendre une décision sur une question aussi complexe qu'une réforme électorale. Si la décision était soumise à la population, une assemblée de citoyens était jugée être la meilleure façon de mesurer le point de vue des électeurs.

Une personne a mentionné que le nouveau système devrait garantir que les candidats indépendants ont une chance d'être élus. On craignait également que ne surviennent des problèmes liés à la façon dont le nouveau système influencerait sur la taille des circonscriptions, qui influencerait la représentation.

Le nouveau système de choix

Les participants se sont entendus pour dire que le nouveau système devrait être une forme de RP. Tous ont convenu que, quel que soit le système qui est mis en œuvre, les citoyens doivent être bien informés, parce que seuls des points de vue éclairés fournissent une bonne base pour prendre une décision. Les avantages de la RP comprennent les suivants : elle est perçue comme étant plus démocratique parce qu'elle favorise la rétroaction d'un plus large éventail de citoyens; elle favorise la collaboration, ce qui donne des politiques meilleures et plus inclusives; et on a souligné que pratiquement tous les pays de l'OCDE qui ont un gouvernement représenté de façon proportionnelle ont moins d'inégalités de revenus et offrent de meilleures possibilités aux femmes. Ces systèmes, y compris le VUT, la RPM et la représentation des régions rurales et urbaines (VUT+) ont été expliqués; le vote préférentiel (VP) a également été mentionné. La plupart des participants préféraient la RPM ou le VUT+.